

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences

Participaient aussi

Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Pascale Bernier	Directrice générale
Chantal Fadous	Vice-présidente	Bertrand Dupain	Secrétaire-trésorier par intérim
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Jeanne Musuku	Directrice, Équité et antiracisme
Jacques Dufresne	Conseiller	Pascale Cyr	Directrice, Relations publiques
Gaëtan Desrochers	Conseiller	Coralie Mpoyo	Adjointe administrative du ST et du CA
Armelle Moran	Conseillère		
Sacha Médiné	Conseiller		

1. Ouverture de la réunion

1.1 Reconnaissance autochtone

Lecture de la reconnaissance autochtone à l'égard de toutes les Premières Nations de la Colombie-Britannique pour leur accueil sur tous leurs territoires traditionnels.

1.2 Partage sur l'équité et l'antiracisme

Mme Musuku explique l'origine du drapeau du Canada.

1.3 Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 17 h 06.

Résolution P – 2750-06-2025

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion publique spéciale de ce 30 juin 2025. »

Proposée par : Jacques Dufresne

Appuyée par : Sacha Médiné

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission du CSF

2.1 Lecture de la vision et de la mission du CSF

Mme Fadous procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

P-483

3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-2751-06-2025

« Que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la réunion publique spéciale de ce 30 juin 2025, tel que présenté. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

4. Point(s) de résolution(s)

4.1 Planification immobilière quinquennale 2026-2027

Présentation d'un document divisé en cinq catégories concernant le plan d'immobilisations. M. Dupain rappelle que des opportunités peuvent être saisies même pour des sites non classés en priorité.

Les conseillers soulèvent plusieurs points et préoccupations concernant entre autres les projets à Vancouver, jugés difficiles à soutenir par rapport aux besoins dans des régions comme Terrace. Mme Claveau mentionne la responsabilité du CSF d'assurer un accès équitable, perçu comme un enjeu lié à l'assimilation et s'attend d'avoir une suite de M. Dupain à ce sujet. – (Suivi : BD)

Questionnement sur l'absence de réalisation ou de rénovation de certaines écoles, notamment depuis 2008, malgré les nombreux projets de mise à niveau sismique financés par le ministère.

M. Dupain s'indigne du fait qu'afin de démontrer les besoins, une étude de 150 000 \$ par école est exigée par le ministère, ce qui suscite des incompréhensions et du découragement, puisqu'un rapport de 2016-2017 sur l'état des écoles existe déjà. Il informe qu'une firme devrait être identifiée d'ici l'été et une rencontre sur place est prévue en septembre.

En relation avec cette information, les conseillers s'interrogent sur la raison pour laquelle le ministère exige ces démarches alors qu'il dispose déjà d'une liste de priorités. Ils demandent aussi de se renseigner sur la possibilité d'un remboursement de ces coûts. – (Suivi : BD)

Relativement à ces demandes d'études du ministère, certains conseillers s'inquiètent du fait que rien ne garantit que le gouvernement en tienne compte malgré de nouvelles évaluations.

Il est demandé à M. Dupain de vérifier auprès du ministère pour clarifier si ces évaluations sismiques relèvent de l'enveloppe spécifique du CSF ou de la programmation provinciale. – (Suivi : BD)

À la question de savoir pourquoi les projets situés à Vancouver semblent plus nombreux que d'autres régions, il est dit que les priorités proviennent des obligations liées au jugement.

À l'égard des questionnements sur les critères de priorisation des projets, particulièrement à Vancouver, il est entre autres noté les facteurs juridiques, les historiques et les opportunités liées à certains terrains comme Heather Lands.

En fin de compte, M. Dupain informe d'un changement lié maintenant à la connaissance de l'enveloppe immobilière, chose que le CSF n'avait pas auparavant.

Résolution P-2752-06-2025

« Que le conseil d'administration adopte la planification immobilière quinquennale 2026-2027, pour les catégories "Major Capital Programs | MAIN - K12", et "Lease Capital Program", telle que présentée. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Sacha Médiné

Adoptée à majorité

En faveur : 6 / Contre : 1 / Abstention : 0

P-483

5. Questions du public

5.1 Questions du public

Sans objet.

6. Clôture de la réunion

6.1 Clôture de la réunion

La présidente du CA remercie tous.tes les participants.es, et en appelle à la clôture de la réunion à 17 h 58.

Résolution P – 2753-06-2025

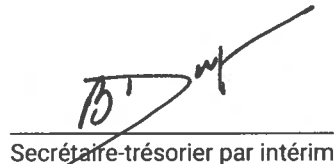
« Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion publique spéciale de ce 30 juin 2025. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Sacha Médiné

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 27 SEP. 2025


Présidente
Secrétaire-trésorier par intérim

27 SEP. 2025

Date